

Patrimoine et paysage pistes d'exploitations pédagogiques de l'exposition

niveau collège /lycée:

Activité 1 identifier le patrimoine.

Objectif :









- Avoir une première approche de l'exposition
- Réfléchir et comprendre la notion de patrimoine sous toutes ses formes, faire prendre conscience de la variété des patrimoines représentés
- Relever ce qui fait le caractère rural de ce patrimoine et aboutir à une définition de la ruralité.

Matériel :









- Grille avec l'ensemble des photos ou une moitié (2 grilles différentes permettront d'avoir une vue complète). **Annexe 1**
- Glossaire définition des formes de patrimoine.

Consignes élève :

Seul ou par 2, quel patrimoine a été photographié ? Reportez dans le tableau sous la photo, votre réponse à partir de vos observations.

 <p>Rosnay (Indre) Cl. Thierry Cantalupo 2019</p>	 <p>Saint-Benoît-du-Sault (Indre) Cl. Thierry Cantalupo. 2011</p>	 <p>Saint-Martin-le-Beau (Indre-et-Loire) Cl. Thierry Cantalupo. 2015</p>	 <p>la Javelière, Montbarrois (Loiret) Cl. Vanessa Lamorlette-Pingard. 2018.</p>
 <p>Francueil (Indre-et-Loire) Cl. Thierry Cantalupo. 2010</p>	 <p>Vichères (Eure-et-Loir) Cl. Vanessa Lamorlette-Pingard. 2017</p>	 <p>Meung-sur-Loire (Loiret) Cl. Vanessa Lamorlette-Pingard. 2018.</p>	 <p>Crissay-sur-Mans (Indre-et-Loire) au lieu-dit Maugonne Cl. Mariusz Hermanowicz. 2006</p>

Complétez cette définition du patrimoine à l'aide de vos réponses précédentes :
Ensemble des biens, des richesses matérielles ou immatérielles qui appartiennent à une communauté, une nation et constituent un héritage commun. Il peut être constitué de...

 la Pérotière à Concremiers (Indre) Cl. Robert Malnoury. 1999	 Ingrannes (Loiret) Cl. Vanessa Lamorlette-Pingard et Julie Moreira. 2019.	 Vichères (Eure-et-Loir) Cl. Vanessa Lamorlette-Pingard. 2017	 Blois (Loir-et-Cher) Cl. Robert Malnoury. 2006
 La Riche (Indre-et-Loire) Cl. Vanessa Lamorlette-Pingard. 2015	 Nançay (Cher) Cl. Vanessa Lamorlette-Pingard. 2016	 Châteaumeillant (Cher), vue aérienne Cl. José Martin. 1996	 Bourges (Cher) Cl. François Lauginie. 1994
<p>Complétez cette définition du patrimoine à l'aide de vos réponses précédentes : Ensemble des biens, des richesses matérielles ou immatérielles qui appartient à une communauté, une nation et constituent un héritage commun. Il peut être constitué de...</p>			

Variante niveau lycée :

Demander aux élèves de parcourir l'exposition en leur demandant de répondre à ces 2 consignes :

Quels patrimoines sont présentés dans cette exposition ?

Proposer une définition du patrimoine.

Document coup de pouce pour les élèves en difficulté : **Annexe 2**

Activité 2

Être le commissaire de l'exposition Paysages et patrimoine

Activité adaptable au collège, la proposition faite ci-dessous étant plus de niveau lycée.

Objectifs :

- Faire découvrir les métiers du patrimoine : commissaire d'exposition, photographe principalement possibilité d'extension à médiateur culturel, chargée de communication, régisseur d'exposition, scénographe.
- Changer de regard/avoir un regard sur le patrimoine de proximité.
- Apprendre à aborder le patrimoine de proximité, analyser des œuvres
- Comprendre une démarche d'exposition
- Travailler en groupe, argumenter, oraliser

Etape 1 : Définition des métiers liés à une exposition ou définition du métier de commissaire d'exposition.

NB On peut aussi donner d'autres fonctions à chaque membre du groupe

Par petit groupe 3/4 élèves maximum

Matériel donné aux élèves ou accès internet:

- Un doc récapitulant le rôle du commissaire d'exposition. :, du scénographe d'exposition, du chargé de communication, du régisseur technique.

Ou consultation des sites :

<https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Musees/Formations-et-metiers-des-musees/Les-metiers-des-musees> point sur tous les métiers.

<https://blogacabdx.ac-bordeaux.fr/arts33/wp-content/uploads/sites/24/2018/06/Les-m%C3%A9tiers-du-mus%C3%A9e.pdf> fiche synthétique sur les métiers + vocabulaire de l'exposition.

<http://ressources.chateauversailles.fr/ressources-pedagogiques/article/les-metiers-de-versailles-commissaire-d-exposition> point rapide sur le commissaire d'exposition

- Un plan du lieu d'expo (à fournir par l'enseignant)
- La liste des œuvres composant l'exposition.
- Une fiche 1 prise de notes des éléments de l'étape 1 qui permettra de mieux comprendre les objectifs du projet. Il sera ainsi possible de définir les notions principales de paysages, patrimoine, patrimoine de proximité.

FICHE 1 :Définition du métier et de l'exposition

1) En quelques mots, indiquez en quoi consiste le métier ou chacun des métiers :commissaire d'exposition, scénographe d'exposition, chargée de communication, régisseur technique

2) Ici le thème de l'expo et les œuvres sont déjà choisis.

a. Définissez les mots Paysages et patrimoine

Paysages=

Patrimoine=

Le mot « et » mettant en relation Paysages et patrimoine, quelles questions / problématiques pourriez-vous poser ?

b. Décrivez rapidement, le corpus de photos choisies pour cette expo : nombre, dimensions, couleurs, dates,...

3) L'exposition : Où et quand ?

a. Où aura lieu l'exposition ?

b. Quelles sont les dimensions des locaux utilisés ?

c. L'endroit choisi présente-t-il des contraintes lesquelles ?

d. Quel sera la fréquentation de l'exposition ? Dates, à la journée ?

Etape 2 : la conception de l'exposition

Matériel nécessaire :

- La liste des œuvres composant l'exposition. **Annexe 3**
- Un jeu de l'ensemble des photos en couleurs et NB en format A4
- Article sur la photographie d'inventaire. **Annexe 4 et 5** ou sur internet :
Annexe 3 <http://inventaire-patrimoine.regioncentre.fr/home/qui-sommes-nous/presentation-du-spi/presentation-1/photographier-le-patrimoine.html>
- Document coup de pouce aux groupes en difficulté sur des questions à se poser pour faire des regroupements retrouver un sens. **Annexe 6**
- Fiche 2 à remplir par les élèves.

Etape 3 La réalisation l'exposition.

Prérequis : un projet a été retenu précédemment, il faudra donc répartir les tâches sur l'ensemble des élèves.

La fiche 1 et 2 expliquant les choix, du projet retenu, devra être accessible à tous.

Usage nécessaire du numérique pour réalisation des divers supports de communication (Canvas,...)

Matériel nécessaire :

- La liste des œuvres composant l'exposition. **Annexe 3**
- Les fiches 1 et 2 du groupe lauréat.remplies au préalable
- Fiche 3
- Un jeu de l'ensemble des photos en couleurs et NB en format A4
- Plan du lieu d'exposition avec ses dimensions(hauteur, longueur de murs d'exposition) et ou dimension des grilles d'exposition. A fournir par l'enseignant.
- Document sur les cartels, les panneaux d'explication, l'ergonomie des expositions et contraintes de sécurité. **Annexe 7** ou sur la conception des cartels et panneaux d'explication :

https://www.louvre.fr/sites/default/files/medias/medias_fichiers/fichiers/pdf/louvre-museographie-epreuve-visite.pdf

Sur l'accrochage et ses conditions

https://www.louvre.fr/sites/default/files/medias/medias_fichiers/fichiers/pdf/louvre-les-ateliers-museographiques-louvre.pdf









NB Il est préférable de faire l'installation des cadres avec un agent technique, afin de vérifier si l'établissement a les fixations requises ainsi que pour s'assurer de la solidité des fixations et des conditions de sécurité en général.









Fiche 3 : Réalisation de l'exposition

**Groupe lauréat officiellement commissaire de l'exposition,
chaque membre devra piloter les autres groupes sur l'ensemble des tâches**

<p>Groupe : Installation de l'exposition :</p> <p>1) Vérifier les conditions d'accrochage des cadres : dimensions des lieux, surface d'exposition, hauteur d'accrochage, système d'accrochage, sécurité).</p> <p>2) Sur plan placez votre exposition</p> <p>4 élèves</p>	<p>Groupe : Préparation de l'accompagnement des publics</p> <p>Rédiger les cartels en suivant les indications en Annexe 5 Ils devront être placés à proximité des photographies.</p> <p>+ panneaux rappelant jours et horaires d'ouverture de l'exposition</p> <p>4 élèves</p>
<p>Groupe : Présentation de l'exposition</p> <p>Rédaction d'un texte présentant l'exposition 2 élèves</p> <p>Réalisation de documents promotionnels : affiche, plaquette/flyers. 2X2 élèves</p>	<p>Groupe : La médiation autour de l'exposition</p> <p>Réaliser un article de presse pour annoncer/présenter l'expo ou le projet 2 élèves</p> <p>Réaliser un document jeu à destination des jeunes publics 2X 2 élèves</p>

Annexe 1

<p>Rosnay (Indre) Cl. Thierry Cantalupo, 2019</p> 	<p>Saint-Benoît-du-Sault (Indre) Cl. Thierry Cantalupo, 2011</p> 	<p>Saint-Martin-le-Beau (Indre-et-Loire) Cl. Thierry Cantalupo, 2015</p> 	<p>la Javelière, Montbarrois (Loiret) Cl. Vanessa Lamorlette-Pingard, 2018.</p> 
<p>Francueil (Indre-et-Loire) Cl. Thierry Cantalupo, 2010</p> 	<p>Michères (Eure-et-Loir) Cl. Vanessa Lamorlette-Pingard, 2017</p> 	<p>Meung-sur-Loire (Loiret) Cl. Vanessa Lamorlette-Pingard, 2018.</p> 	<p>Crissay-sur-Manse (Indre-et-Loire) au lieu-dit Maugonne Cl. Marjuż Hermanowicz, 2008</p> 
<p>Complétez cette définition du patrimoine à l'aide de vos réponses précédentes : Ensemble des biens, des richesses matérielles ou immatérielles qui appartiennent à une communauté, une nation et constituent un héritage commun. Il peut être constitué de...</p>			

 <p>la Pétrotière à Concremiers (Indre) Cl. Robert Malnouy. 1999</p>	 <p>Ingrannes (Loiret) Cl. Vanessa Lamodette-Pingard et Julie Moreira. 2019.</p>	 <p>Vichères (Eure-et-Loir) Cl. Vanessa Lamodette-Pingard. 2017</p>	 <p>Blois (Loir-et-Cher) Cl. Robert Malnouy. 2006</p>
 <p>La Riche (Indre-et-Loire) Cl. Vanessa Lamodette-Pingard. 2015</p>	 <p>Nangay (Cher) Cl. Vanessa Lamodette-Pingard. 2016</p>	 <p>Châteaumeillant (Cher), vue aérienne Cl. José Martin. 1996</p>	 <p>Bourges (Cher) Cl. François Lauginie. 1994</p>
<p>Complétez cette définition du patrimoine à l'aide de vos réponses précédentes : Ensemble des biens, des richesses matérielles ou immatérielles qui appartiennent à une communauté, une nation et constituent un héritage commun. Il peut être constitué de...</p>			

Annexe 2

Coup de pouce pour les élèves en panne :

définition des patrimoines :

Le **patrimoine mobilier** se compose d'objets créés par l'homme et qui, contrairement au patrimoine bâti, peuvent changer de place, d'où le terme de mobilier

le **patrimoine bâti** est tout ce qui a été construit et son environnement immédiat, par exemple une maison et son terrain, une église, un monument, une statue, un ouvrage de génie (pont).







le **patrimoine immatériel** ou **patrimoine vivant désigne** différentes pratiques ou représentations traditionnelles . On inclut dans cette catégorie des savoirs et des savoir-faire liés à l'artisanat et à la technique (métier traditionnel comme celui de forgeron) ou à l'art (danses...).

Les **paysages culturels** sont des paysages transformés par l'occupation humaine. Des éléments naturels peuvent aussi faire partie des paysages culturels, lorsqu'ils ont une importance significative dans l'identité d'un lieu, comme une montagne ou un panorama exceptionnel (souvent repris par l'art : photographie, littérature, peinture,...).

Annexe 3

liste des photographies

	NUMI	légendes	Taille	Couleur	
1	2019360120 3	Rosnay (Indre) Cl. Thierry Cantalupo. 2019	84x67,5	Couleur	
2	1999360027 1	Manoir de la Pérotière à Concremiers (Indre) Cl. Robert Malnoury. 1999	58x44,5	Couleur	
3	2011360070 8	L'église et l'ancien prieuré Saint-Benoît à Saint-Benoît-du-Sault (Indre) Cl. Thierry Cantalupo. 2011	58x44,5	Couleur	
4	2015370063 5	Saint-Martin-le-Beau (Indre-et-Loire) Cl. Thierry Cantalupo. 2015	58x44,5	Couleur	
5	2019450024 4	Arboretum des Grandes-Bruyères, Ingrannes (Loiret) Cl. Vanessa Lamorlette-Pingard et Julie Moreira. 2019.	58x44,5	Couleur	
6	2017280054 0	L'église paroissiale Notre-Dame de Vichères (Eure-et-Loir) Cl. Vanessa Lamorlette-Pingard. 2017	58x44,5	Couleur	
7	2018450002 4	Jardin d'agrément de la Javelière, Montbarrois (Loiret) Cl. Vanessa Lamorlette-Pingard. 2018.	58x44,5	Couleur	
8	2006410010 2	Blois (Loir-et-Cher) Cl. Robert Malnoury. 2006	58x44,5	Couleur	
9	2010370242 2	Francueil (Indre-et-Loire) Cl. Thierry Cantalupo. 2010	58x44,5	Couleur	
10	2017280060 7	Manoir de la Manorière à Vichères (Eure-et-Loir) Cl. Vanessa Lamorlette-Pingard. 2017	84x67,5	Couleur	
11	2018450036 6	Arboretum d'ilex, Meung-sur-Loire (Loiret) Cl. Vanessa Lamorlette-Pingard. 2018.	84x67,5	Couleur	
12	2015370082 8	La Riche (Indre-et-Loire) Cl. Vanessa Lamorlette-Pingard. 2015	58x44,5	Couleur	

13	2016180020 7	Nançay (Cher) Cl. Vanessa Lamorlette-Pingard. 2016	58x44,5	Couleur	
14	2006370072 4	Croix de chemin à Crissay-sur-Manse (Indre-et-Loire) au lieu-dit Maugonne Cl. Mariusz Hermanowicz. 2006	58x44,5	Couleur	
15	1996180105 5	Canton de Châteaumeillant (Cher), vue aérienne Cl. José Martin. 1996	58x44,5	Couleur	
16	1994180017 2	La cathédrale Saint-Étienne et les Marais de Bourges (Cher) Cl. François Lauginie. 1994	84x67,5	Couleur	
17	1995370006 3	Parc et jardins d'agrément du château de Villandry (Indre-et-Loire) Cl. Mariusz Hermanowicz. 1995.	58x44,5	NB	
18	2019280071 5	Frazé (Eure-et-Loir) Cl. Vanessa Lamorlette-Pingard. 2019	58x44,5	NB	

Annexe 4

La photographie : un outil de la fabrique patrimoniale

D'après la fiche Fiche réalisée à partir de la table ronde proposée par le Service Patrimoine et Inventaire de la Région Centre-Val de Loire lors des Rendez-vous de l'Histoire de Blois
(13 Octobre 2018)

Intervenants : Stéphane Asseline, photographe du patrimoine de la Région Ile-de-France et auteur,

Thierry Cantalupo, photographe du patrimoine de la Région Centre-Val de Loire au Service Patrimoine et Inventaire,

Michel Melot, conservateur général honoraire des bibliothèques et Historien de l'Art,

Marc Paturange,

chef de travaux d'art, responsable des ateliers de photographies aux Archives Nationales, Ministère de la Culture et de la Communication

Modératrice : Vanessa Lamorlette-Pingard, photographe du patrimoine de la Région Centre-Val de Loire au Service Patrimoine et Inventaire.

Y-a-t-il patrimoine sans image ? Quel rôle la photographie joue-t-elle dans la révélation, la connaissance voir la construction du patrimoine ?

- Dans le cas du patrimoine familial ou du patrimoine culturel immatériel, l'image n'est pas indispensable : exemple : Mozart n'est pas transmis par l'image.
- L'image reste cependant un élément important dans la construction du patrimoine pour le grand public. En effet, les mises en scènes sur les cartes postales ont permis de construire dans l'esprit du grand public la notion de patrimoine et de conserver le patrimoine. Mais dans ce cas, la photographie fait connaître un certain type de patrimoine.
- Par contre, il faut être conscient que tous les éléments du patrimoine ne peuvent pas être photographiés. Parce qu'ils ne sont pas photographiés, ils sont méconnus, mal conservés ou disparaissent.

Quelle est la place de la photographie dans l'Inventaire Général du Patrimoine Culturel ?

L'Inventaire Général du Patrimoine Culturel, créé en 1964 par André Malraux et André Chastel a pour mission de recenser, étudier et faire connaître les éléments du patrimoine qui présentent un intérêt culturel, historique ou scientifique.

La photographie y est considérée comme un support majeur de la description au même titre que le texte. Les conservateurs du patrimoine ou chercheurs du patrimoine avaient à leur disposition des livrets de prescription qui leur indiquaient ce qui pouvait être photographié et comment.

Les photographes avaient quant à eux deux recommandations à suivre :

- utiliser la lumière naturelle
- photographier à hauteur d'œil

L'objectif était de faire de la photographie un document aussi neutre que possible.

Les tentatives pour normaliser le travail du photographe d'Inventaire du Patrimoine se sont heurtées à des obstacles techniques :

- la lumière naturelle diffère de l'heure et du temps qu'il fait et des espaces sont sans lumière naturelle (c'est le cas d'une crypte par exemple)
- photographier un objet en hauteur (le clocher d'une église par exemple) ou de grande dimension, ne

peut pas se faire à hauteur d'œil.

Le regard du photographe ne peut pas être neutre, tout regard est subjectif.

Dans le texte qui accompagne une photographie d'inventaire, les auteurs ont procédé à des choix. Par contre, ce n'est pas le cas avec la photographie car celle-ci montre tout ce qui se trouve devant l'objectif. La photographie d'inventaire ne cherche pas à être une œuvre d'art. Le photographe qui travaille dans un service d'Inventaire du Patrimoine suit les préconisations de l'équipe scientifique. Sa photographie doit révéler c'est-à-dire apprendre à voir le sujet d'étude pour lequel il a été demandé une photographie. Il travaille donc avec un minimum de déontologie.

[...]

La photographie est-elle un outil de conservation du patrimoine ?

La photographie d'inventaire permet de conserver un patrimoine qui pourrait disparaître et en cela peut contribuer à sa conservation.

La notion de patrimoine a évolué :

- Il y a 40 ans personne ne s'intéressait au patrimoine industriel ou de la Reconstruction. Lorsqu'il s'agissait de faire des photographies d'inventaire dans une ville, seul ce qui était considéré comme patrimoine remarquable était photographié.
- Aujourd'hui, certains objets trouvés dans les brocantes ont une valeur patrimoniale.

Michel Melot, rappelle que nous sommes aujourd'hui dans une période patrimonialisée qui donne au patrimoine une valeur collective.

Annexe 5

Photographier le patrimoine en Région Centre-Val de Loire

Depuis la création de l'Inventaire général en 1964, la photographie tient une place de choix dans les études. En effet, chaque dossier d'inventaire est accompagné



de plusieurs clichés, la plupart disponibles ensuite dans les bases de données du portail «[Architecture et patrimoine](#)». Depuis ses origines en 1972, le service Patrimoine et Inventaire de la Région Centre-Val de Loire emploie deux photographes professionnels pour conserver la mémoire du patrimoine architectural et mobilier.



Dans le dossier, les photographies ont la même valeur descriptive que la notice et représentent un témoignage de l'état d'un objet ou d'un édifice à un instant donné. Le cliché d'inventaire doit être une restitution fidèle et objective du sujet afin de permettre l'interprétation la plus juste. Les effets artistiques sont bannis et l'on préfère des vues frontales. La photographie est aussi un moyen de connaissance de l'objet, c'est parfois elle qui révèle la date ou la signature sur certains objets peu accessibles (vitraux, peintures, etc.). A cette fin, le service Patrimoine et Inventaire dispose d'un large matériel : boîtiers, objectifs, chambre, pieds, éclairages, escabeaux, balais, etc. Les photographes se déplacent rarement sans la camionnette qui transporte tout ce matériel car elle permet de faire face à toutes les situations : éclairer un objet, révéler une sculpture, reproduire un tableau, pallier un éclairage naturel insuffisant dans une pièce sombre, être à hauteur pour photographier des vitraux, trouver la meilleure vue, faire face aux défis posés par des circonstances inattendues.

Chercheur et photographe constituent un binôme où l'échange et le dialogue sont essentiels. Le chercheur explique ce qu'il veut que l'on comprenne de l'objet, ce qu'il souhaite voir représenté et le photographe fait les choix de matériel de prise de vue, d'éclairage, de cadrage et de composition pour obtenir le meilleur rendu possible. Un cliché peut, par exemple, mettre en évidence une reprise de maçonnerie pour justifier la construction en plusieurs étapes d'un édifice. La restitution complète du sujet nécessite souvent plusieurs prises de vue : l'objet dans son environnement, vues générales ou rapprochées, en extérieur et en intérieur. Le photographe évite les personnages qui risquent de perturber la description. Sont aussi photographiés des documents d'archives qui restituent l'état de l'édifice à différentes époques : plans, cartes, cartes postales, cadastres, etc.



Une bonne photographie d'inventaire satisfait aux exigences du chercheur et à celles du photographe en termes de composition, de cadrages, de lumière, etc. Pour Thierry Cantalupo, photographe au service du Patrimoine et de l'Inventaire, cette collaboration continue après la prise de vue. Dans la publication ou

l'exposition, son point de vue d'auteur est complémentaire à celui du chercheur et il peut enrichir le propos grâce à son expertise de l'image.

Dans cet exercice de commande, comment le photographe trouve-t-il sa place ? En conciliant les souhaits du chercheur et son vocabulaire propre. Le cadrage, la composition, la profondeur de champ, le choix de la lumière, naturelle ou artificielle, les éclairages sont du ressort du photographe. Vanessa Lamorlette-Pingard, photographe au service du Patrimoine et de l'Inventaire, explique qu'il existe une photographie idéale de l'objet mais tous les paramètres sont rarement réunis pour la réussir. La part du photographe consiste alors à s'en approcher le plus possible en jouant avec les conditions du moment. Le « développement » du cliché est un autre aspect important du travail personnel du photographe. Bien que numériques, les clichés sont longuement travaillés après la prise de vue pour un meilleur rendu de couleurs, de contraste et de densité. Enfin, l'archivage des images est un point capital de la photographie d'inventaire puisqu'elle doit être pérenne. Les fichiers sont immatriculés, décrits dans une base de données et versés sur un serveur d'archivage, lui-même dupliqué sur un serveur miroir.



Légendes des photos (© Région Centre-Val de Loire, Inventaire général) :

- Hôtel de ville de Sully-sur-Loire (Loiret). Cl. V. Lamorlette.
- Entrepôts de la gare de Bléré - La Croix (Indre-et-Loire). Cl. T. Cantalupo

Annexe 6

Quelques questions à se poser pour regrouper ses photos afin d'organiser son exposition ?

**Chacune de ses questions peut vous amener à trouver un ordre logique à votre exposition.
Pensez à relever vos arguments pour vous aider à faire votre justification.**

1) Quelles sont les localisations géographiques de ces paysages ? Y-a-t-il des unités de lieu ?

2) Un regroupement par auteur ou par date serait-il pertinent ?

3) Pouvez-vous faire un regroupement par type de paysage ? (urbain, rural,...)

4) Pouvez-vous regrouper les photographies selon des types de patrimoine ?

5) Peut-on trouver des liens, ou des points communs esthétiques entre les photographies ?

Annexe 7

A le cartel d'une œuvre ou d'un objet:

le cartel est une étiquette qui donne la légende de l'œuvre ou de l'objet présenté. Il est placé au plus près de l'oeuvre et peut parfois en présenter plusieurs en même temps (exemple dans une vitrine ou sur un mur quand il y a plusieurs objets présentés). Parfois on peut aussi y ajouter des informations pour aider le visiteur à mieux comprendre.

Les informations sur le cartel :

- l'auteur (quand on le connaît ,avec ses dates de naissances et de mort, sinon mention anonyme)
- le type d'objet (si nécessaire)
- le titre
- la date de réalisation (précise ou estimée)
- la technique ou les matériaux employés
- dimensions de l'oeuvre
- le mode et la date d'acquisition (comment l'oeuvre est-elle rentrée dans la collection du musée)
- le numéro d'inventaire (toute œuvre porte un numéro d'inventaire donné par un musée)

B A quoi penser lors de la mise en place de l'exposition ?

En dehors de la démarche scientifique que représente la conception d'une exposition, l'organisation doit aussi composer avec des contraintes d'espace mais aussi les besoins du public. Voici quelques questions à vous poser avant la mise en place :

- Peut-on circuler facilement ? Faut-il indiquer un sens de circulation ? A combien de temps estimez-vous la visite ? Combien de personnes peuvent être en même temps dans le lieu (pensez à fixer une jauge).
- Les accès de secours sont-ils dégagés ?
- L'installation ne gêne-t-elle pas les ouvertures (portes et fenêtres) ?
- A quelle hauteur allez-vous placer les photographies ? Sont-elles bien visibles pour tous ? (grands et petits visiteurs)